

329060

C-ELIOT-SPORT

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Lieudit FLASSA
11300 LIMOUX
RCS CARCASSONNE
837 632 538

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2020, les associés statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis.

M329165

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 4 septembre 2020 dressé par Me Nevena TOUZET, notaire de la SCP «Florence DOMINGO-PLANES», office notarial à REVEL (Haute Garonne) 24, avenue de Sorèze.

M. Benjamin Medhi Philippe CADIOU né le 17 novembre 1981 à SABLE SUR SARTHE. Et Mme Véronique Chantal Danielle CADIOU née DUFOUR. Née le 17 avril 1976 à ARCACHON.

Demeurant ensemble 12, chemin du Pech, 11250 Couffouliens. Mariés le 21 mai 2005 par devant l'officier de l'Etat civil de SABLE SUR SARTHE sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens avec adjonction d'une société d'acquêts.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance de leur domicile.

Pour insertion, le notaire.

328936

COMMUNE DE VILLEPINTE

Enquête publique portant sur le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) arrêté et de modification du périmètre délimité des abords (PDA) de l'église - 1^{er} avis

Par arrêté en date du 22 septembre 2020, le maire de la commune de VILLEPINTE (Aude) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur le projet de révision du plan local d'urbanisme arrêté (PLU) et de modification du périmètre délimité des abords (PDA) de l'église.

La personne responsable de la révision du PLU et de la modification du PDA est la commune de VILLEPINTE (Aude) représentée par son maire, M. Alain ROUQUET et dont le siège administratif est situé à la mairie de VILLEPINTE (11150), 9 place Carnot.

À l'issue de l'enquête publique unique, le conseil municipal approuvera le PLU et le PDA, éventuellement modifiés pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.

À cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. François PRESTAT, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'Environnement, retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique unique se déroulera en mairie de VILLEPINTE (11150), 9, place Carnot, du 15 octobre 2020 (à 09h00) au 20 novembre 2020 (à 18h00) inclus, soit pendant 37 jours. Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de VILLEPINTE (11150), 9, place Carnot, les :

Jeudi 15 octobre 2020, de 09h00 à 12h00.
Lundi 02 novembre 2020, de 09h00 à 12h00.
Vendredi 20 novembre 2020, de 15h00 à 18h00.

Les dossiers d'enquête pourront être consultés sur le site : www.villepinte11.fr/actualites/volet-enquete-publique-unique-plu-pda/ en mairie de VILLEPINTE (Aude) aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le poste informatique en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- soit sur le registre d'enquête,
- soit les adresser, avec la mention : « Objet : PLU/PDA », par :
Courrier postal à : mairie de VILLEPINTE à l'attention de M. François PRESTAT, commissaire enquêteur, 9, place Carnot, 11150 VILLEPINTE,
Courrier électronique à : revision_plu_pda@villepinte11.com

Le dossier du PLU comprend, notamment, le dossier d'arrêt du PLU, la décision de la MRAe, les réponses des PPA, l'avis de la CDPENAF, le bilan de la concertation, le porter à connaissance des services de l'Etat et les arrêtés municipaux connexes.

Le dossier du PDA comprend la notice explicative, l'arrêté municipal de modification du PDA, plan de modification du PDA sur fond cadastral, plan de modification du PDA sur photo aérienne, ancien tracé du périmètre de 500 m sur fond cadastral, courriel de l'ABF, copie du nouveau décret n°2019-617 du 21 juin 2019 et les arrêtés municipaux connexes.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de VILLEPINTE (Aude) et à la préfecture de département (Aude) aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leurs réceptions et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique unique.

Dès la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

À VILLEPINTE (Aude), le 22 septembre 2020, le maire, Alain ROUQUET.

M329248

Dénomination : TRIPLE CONSULTING.
Forme : SAS société en liquidation. Capital social : 5000 euros. Siège social : 5, rue des Sapinoux, 11370 LEUCATE. 827511395 RCS Tribunal de commerce de Narbonne. Aux termes d'une décision en date du 24 septembre 2020, l'association unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. OLIVIER GODART demeurant 5, rue des Sapinoux, 11370 LEUCATE et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du Tribunal de Commerce de Narbonne. Le liquidateur.

M329253

AVIS DE CONSTITUTION Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 septembre 2020. Dénomination : FIGO. Forme : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée. Siège social : 7, rue de la République, 11000 Carcassonne. Objet : bucheronnage. Durée de la société : 99 années(s). Capital social : 500 euros. Gérant : M. Fikret SAGLAM, demeurant 7, rue de la République, 11000 Carcassonne. La société sera immatriculée au RCS de Carcassonne. Pour avis.

328941

MAIRIE DE SALLES SUR L'HERS

14, Place Morengo
11410 SALLES SUR L'HERS
Tél. : 04.68.60.30.22 - Fax 04 68 60 37 80

PROCES VERBAL PROVISOIRE DE L'ETAT D'ABANDON MANIFESTE

Vu les articles L 2243-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, nous soussignés, Robert BATIGNE, agissant en sa qualité de Maire de la commune de Salles sur l'Hers, dûment habilité, en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 14 septembre 2020.

Avons constaté le 15 septembre 2020 que l'immeuble situé au 7, rue Paul Bodin à 11410 Salles sur l'Hers portant les références cadastrales comme suit :

Section A 62 dont les propriétaires Indivis sont :
Mme GAY Michele demeurant, 2, rue des Buissonnets à 11410 Salles sur l'Hers.
M. GAY David demeurant, 2, rue des Buissonnets à 11410 Salles sur l'Hers.

M. GAY Dimilri demeurant, 18, route de Toulouse à 11410 Salles sur l'Hers.
M. GAY Laurent demeurant, 2, rue de Villard à 31330 Ondes.

Est en état d'abandon manifeste, il n'existe plus de toiture, l'arase du toit tombe sur la rue, quasi aucune menuiserie ne tient à l'ouvrage. L'immeuble présente les signes d'une ruine abandonnée.

Cet immeuble présente péril pour la sécurité publique.
Qu'au vu de nos constatations les travaux suivants s'avèrent nécessaires et indispensables pour faire cesser l'état d'abandon :
Toiture à refaire,
Mise en sécurité des murs.

M328932

S.C.I. KNOOREN, Société Civile Immobilière au capital de 60 000 euros. Siège Social : 76, avenue Bernard de Scalis, 11200 ESCALES, RCS NARBONNE 499 054 286. L'assemblée générale a décidé aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2020 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2020 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommé comme liquidateur : M. Johan KNOOREN, demeurant à 35, Stibbe 2421 MR NIEUWKOP (Pays-Bas), a qui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé à 3087 Rue de la Gare, 59299 BOESCHEPE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NARBONNE.

M328942

SCI GALIEN Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 18 septembre 2020, à MAGRIE. Dénomination : SCI GALIEN. Forme : société civile immobilière. Siège social : domaine de Cazette, 11300 Magrie. Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tout immeuble et bien immobilier, et tout terrain dont elle viendrait à être propriétaire. Durée de la société : 99 années(s). Capital social fixe : 1010 euros. Montant des apports en numéraire : 1010 euros. Cession de parts et agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du gérant de la société. Gérant : M. Jordan, Marie, Noëlle, Joseph DE OLIVEIRA, demeurant omaine de Cazette, 11300 Magrie. Gérant : Mme Julie Marie, Noëlle DE OLIVEIRA, demeurant 9, rue du moulin, 11250 Preixan. La société sera immatriculée au RCS de Carcassonne.

328926



Lionel PUECH-COUTOULY
Avocat à la Cour
43, rue Riquet
31000 TOULOUSE

Selon décision du 21 juillet 2020, l'association unique a décidé la transformation de la Société PHARMACIE DE LA CITE, EURL au capital de 990.000 euros dont le siège est au 156, avenue du Général Leclerc, 11000 CARCASSONNE, RCS de Carcassonne 808 424 220, en SELASU de pharmaciens d'officine à compter du 28 septembre 2020 ainsi que les autres décisions qui suivent, et l'adoption de nouveaux statuts.

Cette transformation n'entraîne pas la création d'une nouvelle personne morale. Le siège social et la durée de la société demeurent inchangés.

M. Jean-Pierre DE OLIVEIRA, demeurant Domaine de Cazette, 11300 MAGRIE, ancien co-gérant de l'EURL, est nommé président à durée indéterminée à compter du 28 septembre 2020.

Le mandat de co-gérante de l'EURL de Mme Julie DE OLIVEIRA, demeurant Domaine de Cazette, 11300 MAGRIE, prend fin à compter du 28 septembre 2020.

Participation aux assemblées : droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Droit de préemption : non.
Agrément : non quand la société est unipersonnelle.

Les cessions à un tiers à quelque titre que ce soit sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés lorsque la société est pluripersonnelle.



05 61 99 44 48
legales1@presse
-regionale.fr

M328961

GFA GATECEL ROMIEU

SC société en liquidation
Capital social : 56436 euros
Siège social :
6, rue DE FABREZAN,
11220 SAINT-LAURENT-DE-LA-CABRERISSE
442383394 RCS NARBONNE

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 septembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 septembre 2020.

Mme Claire GATECEL, demeurant 8, rue de Fabrezan, 11220 SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la